



Conseil escroquerie achat voiture

Par **melgil**, le **15/03/2008** à **11:13**

Bonjour,rrrnJ'ai acheté une voiture à Monsieur A qui lui l'avait acheté à monsieur B. Monsieur A me l'a revendu directement sans faire les papiers dans les règles. Il a fait le certificat de cession au nom de monsieur B. Aujourd'hui il m'est impossible d'établir la carte grise à mon nom car sur le certificat déposé en préfecture le nom de l'acheteur est différent du mien. Il m'est impossible de joindre le vendre A car son identité est plus que douteuse. La gendarmerie ne peut apparemment rien faire pour moi. Je pense donc ne jamais pouvoir contacter monsieur A. De plus, le véhicule était censé avoir 150 000 km, il en a en réalité plus de 240 000 km. Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de réussir à établir la carte grise à mon nom et pouvoir utiliser le véhicule. Est-il possible de faire annuler le premier certificat de vente entre Monsieur A et B et établir un nouveau certificat de vente entre monsieur B et moi ? Si oui quelle marche à suivre et quels sont mes recours ? Merci pour vos conseils